

Bernard Calame
100 Rte de Vallaire
1024 Ecublens

Alain Blanchoud
Président du conseil communal
Place du Motty 12
1024 Ecublens

Ecublens le 9 novembre 2009

Concerne : Démission au conseil communal

Monsieur le Président,

C'est avec regrets qu'après de nombreuses années au Conseil Communal d'Ecublens que je décide de céder ma place.

Mon travail qui me force souvent à de nombreux déplacements à l'étranger m'empêche de participer ponctuellement aux séances.

Engagé voilà plus de 20 ans au sein d'un groupe qui m'a permis de découvrir la vie au sein de notre commune, avec tout son système politique.
J'en ai retiré plein de connaissances enrichissantes.

Je vous prie de transmettre, Monsieur le Président, aux membres du conseil, mes meilleurs vœux de réussite et de poursuivre avec enthousiasme la mission pour laquelle ils se sont engagés.

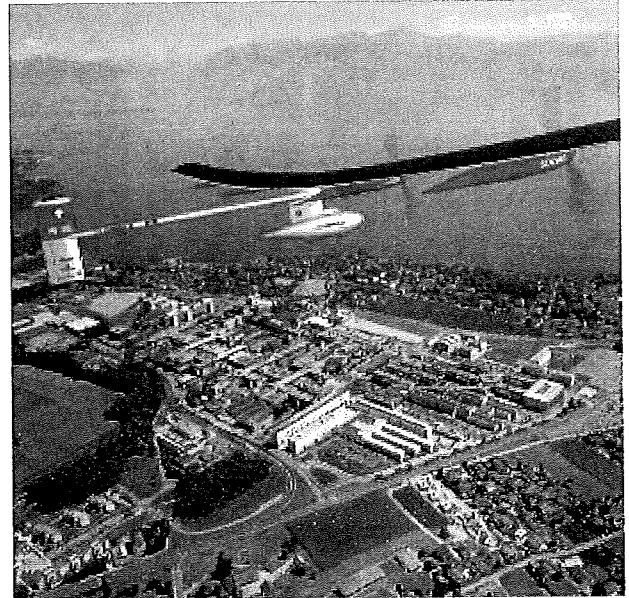
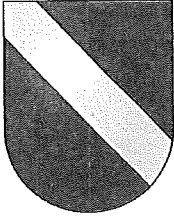
Bernard Calame



Copie au groupe ACDE par son président P.Favre

**INDEMNITES DES MEMBRES DU CONSEIL COMMUNAL D'ECUBLENS
LEGISLATURE 2006-2011**

Poste concerné		Intervalle	Voté pour 1994-1997	Voté pour 1998-2001	Voté pour 2002-2005	Voté pour 2006-2011	Adoptées 2010-2011
a)	Président	Par année civile (6 conseils)	1'800.00	1'800.00	1'800.00	2'500.00	2'700.00
		Par conseil supplémentaire	0.00	0.00	0.00	0.00	450.00
b)	Secrétaire	Par année civile (6 conseils)	4'500.00	5'000.00	8'500.00	8'500.00	11'000.00
		Par conseil supplémentaire	0.00	500.00	850.00	850.00	900.00
c)	1 ^{er} vice-président	Par année civile (6 conseils)	200.00	200.00	300.00	300.00	300.00
		Par conseil supplémentaire	0.00	0.00	0.00	0.00	50.00
d)	2 ^{ème} vice-président	Par année civile (6 conseils)	200.00	200.00	300.00	300.00	300.00
		Par conseil supplémentaire	0.00	0.00	0.00	0.00	50.00
e)	Scrutateurs du bureau	Par année civile (6 conseils)	200.00	200.00	300.00	300.00	300.00
		Par conseil supplémentaire	0.00	0.00	0.00	0.00	50.00
f)	Membres suppléants du bureau	Par année civile (6 conseils)	200.00	200.00	300.00	300.00	300.00
		Par conseil supplémentaire	0.00	0.00	0.00	0.00	50.00
g)	Membres du Conseil communal	Par séance	25.00	25.00	50.00	50.00	50.00
h)	Scrutateurs au bureaux de vote	Par heure	15.00	25.00	25.00	25.00	25.00
i)	Scrutateurs au dépouillement	Par heure	15.00	25.00	25.00	25.00	25.00
j)	Présidents commissions permanentes ou ad hoc	Par heure	25.00	30.00	30.00	30.00	30.00
k)	Membres commissions permanentes ou ad hoc	Par heure	25.00	25.00	25.00	25.00	25.00
l)	Rapporteur commission de gestion	Pour le rapport	500.00	800.00	800.00	800.00	800.00
m)	Rapporteur commission des finances	Par rapport	50.00	50.00	50.00	50.00	50.00
		Pour le rapport du budget	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00
n)	Rapporteurs autres commissions permanentes ou ad hoc	Par rapport	50.00	50.00	50.00	50.00	50.00
o)	Rapporteur commission de naturalisation	Par candidat		15.00	15.00	15.00	15.00
p)	Amende pour absence non excusée (conseil communal, scrutateurs, etc...)		30.00	30.00	100.00	100.00	100.00
q)	Vacations pour des représentations officielles du Président ou d'un membre du bureau	Par heure	0.00	0.00	0.00	25.00	25.00
r)	Indemnité voiture pour le déplacement en dehors des communes limitrophes:				Par Km	0.70	0.70



Objet: Soutien communal au projet SOLARIMPULSE

Né de l'imagination de l'aventurier vaudois Bertrand Picard, le projet SOLARIMPULSE a pour but un périple autour du monde dans un avion propulsé à l'énergie solaire, pour promouvoir ce type d'énergie renouvelable et abondante.

Réalisé en partenariat avec l'EPFL ce projet a de bonnes chances d'aboutir et ainsi de permettre une fois de plus à notre région de rayonner au niveau international. Il nous est possible de prouver notre attachement à l'écologie et aux entreprises ambitieuses, sources d'inspiration et de fierté, en donnant un coup de pouce à ce projet en sponsorisant, comme d'autres communes et personnalités suisses, une cellule photovoltaïque de l'appareil.

J'émet donc le vœu suivant: Que la commune d'Ecublens adopte la cellule photovoltaïque N°1024 toujours disponible pour un montant de 200CHF afin d'encourager le projet SOLARIMPULSE.

Ecublens, le 9 novembre 2009

Charles Karlen

<http://www.solarimpulse.com>

http://www.solarimpulse.com/supporters_program/index.php?lang=en



Conseil communal
Ecublens VD

Ecublens VD, le 12.11.2009

Type : Postulat Motion Amendement

Autre (préciser) Questions

Sujet : Réservation place de parc parking
du Collège de Pontet.

J'ai constaté que de nombreuses fleurs passent
dans le parking des collèges de Pontet.

Qui donc a droit à une telle attention ?

Des fleurs non, mais des bornes pour
réservation de place de parc, oui.

Mes questions sont les suivantes :

- 1) Qui donc a droit à ces places si places il y a ?
- 2) Ces places sont-elles louées à leur utilisateurs ?
- 3) Si non, pourquoi ?
- 4) Cette nouvelle plantation n'aurait-elle pas
pu être effectuée l'une à côté de l'autre au lieu
d'être dispersée dans le parking ?

Je rappelle que les utilisateurs principaux de parking
sont des employés de l'Etat de Vaud et rémunérés
par celui-ci. Ces places ne peuvent-elles donc pas
être louées par l'Etat de Vaud pour les utilisateurs.
L'Etat ne fait pas de cadeaux aux communes
pour exemple le transfert des cartes cantonales.

Nom, Prénom :

Cartier Christoph

Signature :